



ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR IT TECHNOLOGIES INVESTISSEMENT

(Part C : FRO000992232) Cet OPCVM est géré par IT ASSET MANAGEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification «Actions internationales », son objectif est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Information Technologie (dividendes non réinvestis).

Pour répondre à l'objectif de gestion, le FCP est exposé en actions internationales faisant partie de l'univers des Technologies de l'Information, industrie mondiale. Le gestionnaire base sa démarche d'investissement sur une approche industrielle et fondamentale pour identifier les ruptures technologiques où la création de valeur future sera forte. Chaque société retenue fait l'objet d'un modèle (qualitatif (évaluation de la société sur son management, sa technologie, sa stratégie) et (quantitatif (données financières passées et à venir).

La poche action (exposition de 60 à 120% via des titres en direct et des dérivés) est gérée dans le cadre d'une gestion discrétionnaire en terme de taille de capitalisation et de répartition géographique.

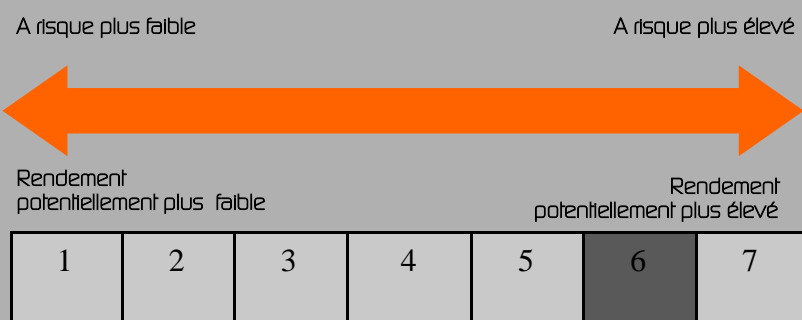
La partie du portefeuille non exposée au marché action (0 à 40%) est constituée d'obligations, d'instruments du marché monétaire et d'OPCVM monétaires et monétaires court terme ; seuls les titres émis par un état membre de l'OCDE sont autorisés.

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers pour couvrir son portefeuille et/ou l'exposer (à hauteur maximum de 120%) au risque action. Il existe un risque de change (à hauteur maximum de 100%) qui ne sera pas couvert.

Le FCP capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvrable jusqu'à 11h15 chez RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK FRANCE

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [6] : Le FCP est classé dans cette catégorie en raison d'une part de son exposition de 60% à 120% aux marchés actions internationales et d'autre part de sa concentration en valeurs des technologies de l'information.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié à la faible liquidité de certains titres : les investissements sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides.
- Risque de surexposition du fonds : L'OPCVM pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 120% de l'actif net, la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels l'OPCVM est exposé.
- Risque de concentration sectoriel : Le FCP étant totalement investi dans les Technologies de l'Information, il existe un risque d'une volatilité plus forte que sur un investissement en actions plus généralistes.



ASSET MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR IT TECHNOLOGIES INVESTISSEMENT

(Part C : FRO000992232) Cet OPCVM est géré par IT ASSET MANAGEMENT

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

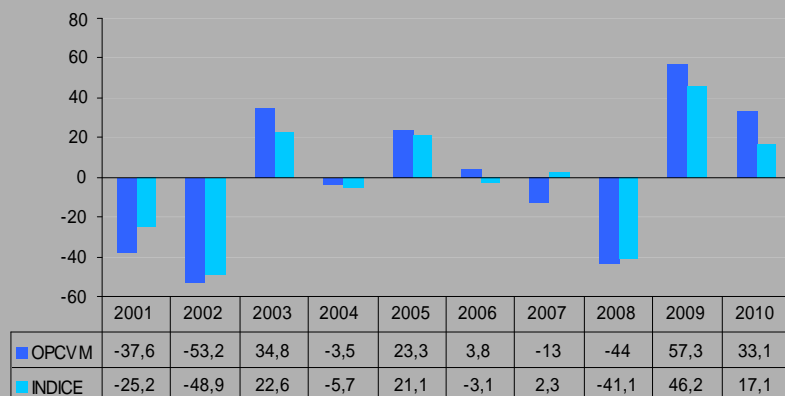
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courant	2,45% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commissions de performance	15% TTC par rapport à l'indice de référence le MCSI World Information Technology converti en euros

* Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2010. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » dans la note détaillée du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.itasset.com

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 12 février 1993

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de IT ASSET MANAGEMENT, 122 Rue de la Boétie – 75008 PARIS

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité d'IT ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

IT ASSET MANAGEMENT est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/10/2011.